

INFO 275

« **Non au 19 Mars** »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ La ville de TIARET

La ville de Tiaret est située à plus de 1 080 m d'altitude sur le mont du Gezoul qui fait partie de la chaîne de l'Atlas tellien, boisé principalement par des variétés de cyprès et pin d'Alep. Tiaret est un chef lieu de département depuis 1956

Le climat est de type continental, sec et rigoureux en hiver il passe aussi facilement au-dessous du 0 °C qu'au-dessus de 40 °C en été

Tiaret est située à 236 Km au Sud-Est d'Oran



Histoire ancienne

Tiaret « station » ou Tihert « la lionne » en berbère peut-être l'ancienne cité carthaginoise Tingartia, siège d'un évêché du V^e siècle. On note aussi une présence romaine dans la région au III^e siècle après J.-C. du temps de l'empereur Septime Sévère.

Après la conquête musulmane de l'Afrique du Nord, les Kharidjites menés par l'imam Abderahmane Ibn Rostom émigrent vers le Maghreb pour fonder un État kharidjite, ou le royaume de Tahert dans la vallée de Oued Mina à une dizaine de km à l'est de Tiaret en 761. Cet État a prospéré grâce aux commerces et s'est développé sur le plan culturel, il s'est étendu sur une grande partie du Maghreb pendant plus de 150 ans sous forme de imam.

L'émir Abd el-Kader, y a élu domicile exactement à Tagdempt entre 1836 et 1841. Il fabriquait des armes et de la monnaie.

Présence turque  1515-1830

Elle est occupée par les Turcs pendant 318 ans sous l'autorité du Bey de Mascara.

Présence française  1830-1962

Bugeaud arrive le 24 mai 1841 devant le village, qui sert de dépôt d'armes à Abd el-Kader et de capitale depuis 1836. Elle est conquise, sans combat, le 25 mai 1841, la ville ayant été évacuée la veille. Le village est détruit. Reconstituée, la ville haute est dominée par le ksar abritant les bâtiments militaires et la ville basse est groupée autour des souks.

Le Centre a été créé en 1843, sur la lisière des hauts plateaux à 236 kms d'Oran, sur la crête du Tell et le faite entre la Mina et le Chélif naissant dans le département d'Oran arrondissement de Mostaganem, chef lieu de canton de la commune mixte, le centre est placée sous l'Autorité militaire.

- Cette petite ville comprend deux quartiers distincts, renfermés dans une enceinte bastionnée percée de trois portes : La porte de Mascara donne accès au quartier des colons, le quartier militaire, dit le Fort comprend des casernes, des magasins, une chapelle et le cercle des officiers.
Aux environs se voient Takdempt (smala de spahis) et dans des gorges charmantes, la belle cascade de Houara ou Saut de la Mina dont les eaux tombent de 42 mètres de hauteur.

Un adjoint civil Jules Escoffier est nommé en 1861, pour pallier aux contraintes et pesanteurs de l'Armée, son rôle résidait dans la tenue de l'état civil et vérifiait si les concessionnaires remplissaient les conditions réglementaires, pour l'obtention du titre définitif de propriété.

Le 27 janvier 1869, Tiaret est érigée en commune de plein exercice.

Monsieur Bigorre, né à Mostaganem en 1866, s'occupe en 1905 d'éclairer la ville en utilisant les **chutes de la cascade de la Mina**. Il sera maire de 1919 à 1922.



Avec l'augmentation de la population, l'eau se raréfiant, Monsieur Galibert Achille, maire de 1923 à 1930, entreprend les travaux d'une conduite d'eau de plus de 30 kms pour alimenter la ville en eau potable.



Monsieur Gorsse Louis, maire de 1945 à 1958, entreprend de nombreuses réalisations : Le collège, l'hôpital, l'hôtel des finances, la Préfecture, l'abattoir frigorifique et les H.L.M.

Le dernier maire de la ville **Djillalli Kadari (1958-1962)** sera assassiné par le F.L.N le 16 février 1962



La région de Tiaret est à l'extrémité sud du massif de l'Ouarsenis, sur le col du Djebel Guezzou qui domine les hautes plaines de **Trézel** et du Sersou.

Biographie succincte du Général Camille, Alphonse TREZEL

Camille Alphonse Trézel est né le 5 janvier 1780 et 11 décédé le 11 avril 1860 à Paris, sa ville natale). C'était un général de division français, ministre de la Guerre et pair de France sous la monarchie de Juillet.

En 1801, Camille Alphonse Trézel entra comme dessinateur au bureau de la guerre et obtint en 1803 le grade de sous-lieutenant dans le corps des ingénieurs géographes. Envoyé en 1804 à l'armée de Hollande, il fut promu, l'année suivante aide-ingénieur géographe. Après la campagne de Pologne, avec le grade de lieutenant, il fut attaché en qualité d'aide de camp au général Gardanne, dans son ambassade de France en Perse (1807-1808). Aide de camp du général Guillemillot à son retour en 1809, il fut secrétaire de la commission de délimitation des frontières de l'Illyrie, fut promu capitaine (1810) et passa à l'armée d'Espagne. Rappelé en Allemagne à la fin de 1811, il travailla à la topographie des départements hanséatiques, fit la campagne de Rome, devint adjudant-commandant (Campagne d'Allemagne (1813)), chef d'état-major de la 13^e division, et concourut à la défense de place de Mayence.

Aux Cent-Jours, il fut appelé à la Grande Armée, et **montra une telle bravoure à la bataille de Ligny**, où un coup de feu lui **enleva l'œil gauche**, qu'il fut promu général de brigade par décret du 5 juillet 1815. Cette nomination **ayant été annulée le mois suivant par les Bourbons**, il reprit sa place dans l'état-major en 1818 comme colonel, et fut attaché à la commission de délimitation des frontières de l'Est (1816-1818), puis au dépôt de la Guerre (1822). Il se distingua de nouveau dans l'Expédition d'Espagne (1823) et fut membre du comité consultatif d'état-major et secrétaire du comité de réorganisation. Il fit l'expédition de Morée comme sous-chef d'état-major (1828), et fut promu maréchal de camp en 1829.

En 1831, il passa en Afrique. Il commanda l'expédition de Bougie et fut blessé à la jambe en prenant possession de la ville le 29 septembre 1833. Appelé en remplacement du général Desmichels dans la province d'Oran, il remporta plusieurs victoires contre les Zmalas et Douairs, commandés par l'agha Mustapha Ben Ismaïl chef des Douairs, l'agha Kadour Ben El Morsly chef des Beni Amer (Nomade) et l'agha Benaouda Mazari chef des zmla. Le 16 juin 1835, au camp des Figuiers *Valmy* (El Karma), un traité fut conclu entre ce chef et le général Trézel, aux termes duquel les Zmalas et Douairs **se reconnurent sujets, tributaires et soldats de la France**. Ces tribus refusaient de payer la zakât (Achoura) à l'**Emir Abdelkader**.



Le général se vit donc obligé à une démonstration contre Abd el-Kader, pour la protection de ces deux tribus que l'Émir voulait châtier. Cette démonstration aboutit au **désastre de la Macta**, le 28 juin 1835, après un échec subi l'avant-veille dans la forêt de Muley-Ismaïl. Lors de ce combat le colonel Auguste Oudinot, à la tête de ses deux escadrons du 2^{ème} Régiment des Chasseurs d'Afrique, est tué ajoutant ainsi une illustration nouvelle à un nom depuis longtemps glorieux dans l'armée.

Dans ces deux attaques, Trézel fut attaqué par dix mille hommes alors qu'il à la tête d'une armée de 2 500 hommes en marche sur Mascara. Il fut sévèrement battu au défilé de la Macta (262 tués et 308 blessés du côté français).

Les deux bataillons de la légion étrangère, le 4ème (polonais) et le 5ème (italien), engagés dans l'affrontement, s'accusent mutuellement d'erreurs tactiques. Cet incident amène le colonel Bernelle à modifier l'organisation de ses troupes. Alors que les bataillons étaient constitués en unités nationales, il décide d'amalgamer l'ensemble des nationalités dans chacun des bataillons. **Le français devient la seule langue** de commandement contribuant à renforcer la cohésion du corps et constituant un **véritable esprit légionnaire**.

Dans son rapport au gouverneur, **Trézel réclame encore pour lui seul la responsabilité du désastre** ; on y lit : « Je me soumettrai sans murmure au blâme et à toute la sévérité que le gouvernement du roi jugera nécessaire d'exercer à mon égard, » et il ajoute cette antithèse... « espérant qu'il ne refusera pas de récompenser les braves qui se sont distingués dans ces deux combats ». Le comte d'Erlon, qui était gouverneur, lui retira son commandement.

Rappelé en France, **il revint en Algérie l'année suivante prendre part à la première expédition de Constantine**, durant laquelle il fut grièvement blessé et rappelé en France. **En 1837, lors de la seconde expédition sur la même ville**, il reçut le commandement de la 2^e brigade. Il fut promu lieutenant général le 11 novembre 1837 et devint directeur du personnel au ministère de la Guerre (15 mai 1839) et membre du comité d'état-major.

Élevé à la dignité de pair de France le 21 juillet 1846, il devint ministre de la guerre dans le troisième ministère Soult le 9 mai 1847 en remplacement du général Moline de Saint-Yon. Il conserva ces fonctions dans le ministère Guizot jusqu'à la chute de la monarchie de Juillet le 24 février 1848.

Mis d'office à la retraite le 8 juin 1848, il fut appelé en 1853 auprès du comte de Paris et du comte d'Eu comme gouverneur militaire et conserva cette fonction jusqu'à la majorité du comte de Paris en 1856.

En 1894 **la ville de TREZEL** (arrondissement de Tiaret) honore ce soldat en portant son nom.

POPULATION :

1958 : 24 578 habitants

2008 : 201 263 habitants

DEPARTEMENT :

Les départements français d'Algérie sont d'anciennes divisions administratives de l'Algérie française, de 1848 à 1962. Ils sont souvent confondus avec les départements français du Sahara (1957-1962) bien qu'ils soient distincts et dépendant de ministères différents, Ministère de l'Algérie et Ministère du Sahara.

Avant 1957



[Carte Française montrant les trois provinces d'Algérie, circa 1848]

L'Algérie, officiellement annexée par la France en 1848, fut partagée le 9 décembre de la même année en trois provinces, comprenant trois territoires militaires et trois territoires civils érigés en départements : **Oran**, Alger et Constantine, dont la loi du 24 décembre 1902 fixa durablement les limites jusqu'à la réforme territoriale de 1956.

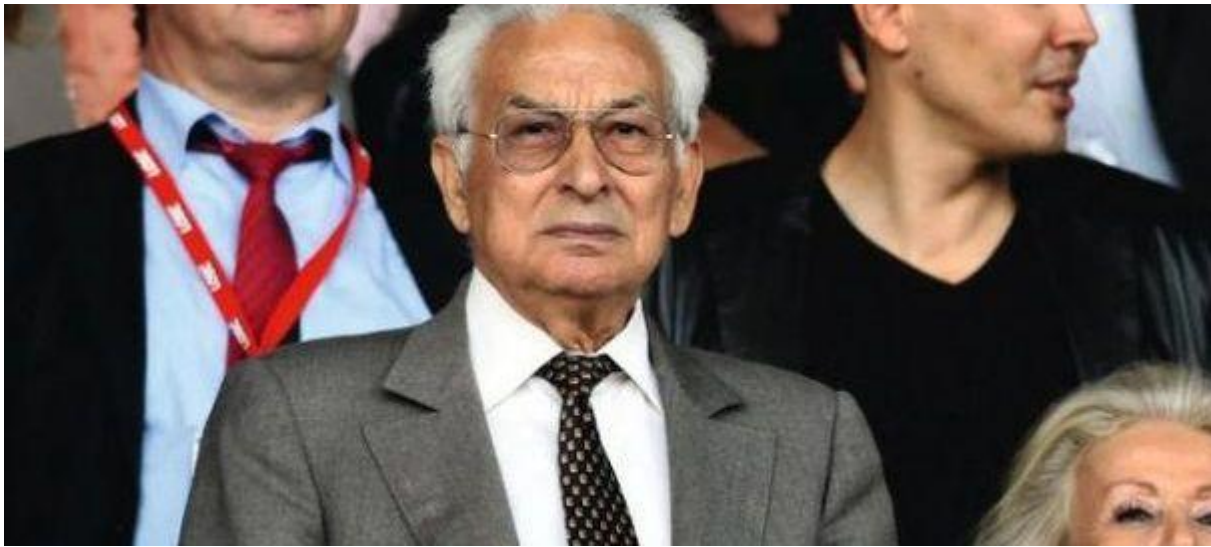
Le département d'**Oran** fut divisé en quatre départements, par décret n° 56-641, du 28 juin 1956, à savoir :

- Le nouveau département d'Oran, réduit aux arrondissements d'Oran, de Sibi-bel-Abbès et d'Aïn-Temouchent ;
- Le département de Tlemcen, comprenant les arrondissements de Marnia et de Tlemcen ;
- Le département de Mostaganem, comprenant les arrondissements de Mostaganem, Mascara et Relizane ;
- **Le département de Tiaret, comprenant les arrondissements de Tiaret et de Saïda ;**



Personnalité liée à cette ville :

- Kaid Ahmed, (1921-1978) dit commandant Slimane de la Zone 8 de la willaya 5 de l'ALN, responsable politique a été un des représentants du GPRA aux négociations des accords d'Évian (1961-62).
- Isidore PARTOUCHE, propriétaire de nombreux Hôtels-Casinos y est né en 1930



[Isidore Partouche]



[Tiaret : statue de Lamoricière]

Si vous souhaitez en savoir plus sur TIARET, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

[http://encyclopedie-afn.org/Historique_Tiaret - Ville](http://encyclopedie-afn.org/Historique_Tiaret_-_Ville)

<http://www.cerclealgerianiste.asso.fr/contenu/villes3291.htm>

<http://patrick.peralta1.free.fr/P2-Macta1835.htm>

<http://athwaghliis.over-blog.com/article-36184592.html>

<http://www.youtube.com/watch?v=X9dbrNi4gbg>

<http://www.histoire-de-guerre.net/article/item/56-abd-el-kader>

<http://www.freres-capucins.fr/La-vie-a-Tiaret.html>

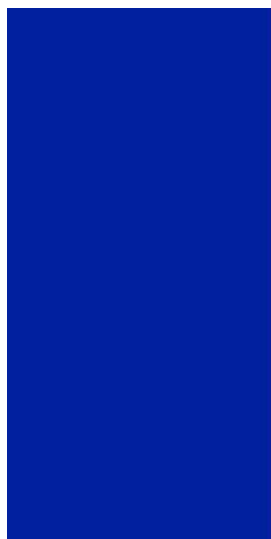
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1966_hos_63_3_4092

<http://judaisme.sdv.fr/histoire/villes/metz/sefarad/sef4.htm>

<http://www.lejournalalgerie.com/Editions/Speciale/Tiaret.htm>

Le 2^{ème} Régiment des Chasseurs d'Afrique :

Le 2^e régiment de chasseurs d'Afrique (ou 2^e RCA) fut créé par l'Ordonnance Royale du 17 novembre 1831 et dissous à l'issue de la Guerre d'Algérie en 1964



LA SICKACK 1836
ISLY 1844
SEBASTOPOL 1855
SOLFERINO 1859
PUEBLA 1863
MAROC 1907-1913
L'OURCQ 1914
THIERACHE 1918
MULHOUSE 1944
BADE 1945
AFN 1952-1962



Régiment qui a servi sur de nombreux théâtres d'opérations comme indiqué sur son drapeau et plus spécialement en Algérie :

-Algérie 1832-1854 puis 1857 à 1858, 1870 à 1882 et enfin 1956 à 1962.

-Le Trompette Escoffier, dont nous avons antérieurement détaillé son magnifique fait d'Arme, y a servi.

Pendant les événements d'Algérie de 1956 à 1962 : Assurant le maintien de l'ordre dans la région de **Tlemcen** en novembre 1954, plusieurs escadrons sont détachés ; le 3^{ème} dans les **Aurès** (nov 54-janv 55), les 1^{er} et 4^{ème} au **Maroc** (août à oct 55). De septembre 1956 à août 1962, le régiment opère près du barrage à la **frontière Marocaine** (zone ouest Oranais - 12^{ème} DI). Le 2^{ème} escadron, basé à **Sebdou**, devient le commando 127. Après le cessez-le-feu du **19 mars 1962**, le **commando 127 est transformé** : il devient la 514^{ème} Unité des **Forces de l'Ordre algérienne**, aux ordres de l'Exécutif Provisoire de Rocher Noir. Dans cette 514^{ème} unité de la **Force Locale**, sont incorporés, **sans leur demander leur avis**, des hommes du rang. Ils seront **25, parmi 250 soldats algériens**. Au 1^{er} juillet 1962, après leur départ, l'unité **entière passera sous le drapeau algérien**. Fin de la Force Locale. En septembre 1962, le régiment est regroupé à **Sidi Bel Abbés** et affecté à la 4^{ème} Division. Le régiment a perdu **27 hommes dont 12 par accident de circulation**. En juin 1964, le régiment embarque à **Mers-el-Kébir** pour rejoindre **Orangé** où il fusionne avec le Centre d'Instruction du 11^{ème} Cuirassiers pour former le **2^{ème} Régiment de Chasseurs** implanté à Thierville, près de Verdun.

Décorations : La cravate de l'étendard est décorée :

- De la Croix de Guerre 1939-1945 avec 1 palme.
- Du Mérite Militaire Chérifien.
- Médaille d'or de la Ville de Milan.

51 Officiers eurent l'honneur de commander cette unité, avec un final en Algérie, un peu particulier... dont :

1831 - 1833 : Colonel Létang] les deux
1833 - 1835 : **Colonel Oudinot (tué au combat)**] premiers
1963 - 1964 : Colonel Deschard : fut le dernier Chef de Corps.

3/ Biographie succincte du Général Louis-Michel Morris

Louis-Michel Morris est né le 27 septembre 1803 à Canteleu (Seine-Maritime) et mort à **Mostaganem** (Algérie) le 7 juin 1867, est un général de cavalerie français.

Citation du Maréchal Bugeaud en 1844. Le 22 Septembre 1843 concernant la bataille de Sidi Youssef : "**Morris se conduisit en Achille puisqu'il a combattu pendant plus d'une demi-heure six mille cavaliers avec moins de cinq cents chevaux.**"



Entré à Saint Cyr en 1821, il est nommé sous-lieutenant aux chasseurs à cheval de la Vienne, devenus le 11^{ème} Dragons. Détaché à l'école de Versailles en 1824, puis à Saumur en 1825, il est employé comme instructeur aux escadrons d'élèves, puis à l'instruction des chevaux de remonte. Il est nommé Lieutenant en 1830.

Promu Capitaine **au 3^{ème} régiment des Chasseurs d'Afrique le 18 décembre 1832**, il se distingue lors de l'affaire de Merdès, le 12 septembre 1833, est décoré le 14 novembre suivant. A la bataille de Bougie, le 23 juillet 1834, son cheval est tué et il se retrouve sous lui. Il se distingue à nouveau lors de l'expédition de Constantine en 1836 où est cité à l'ordre de l'armée.

Chef d'escadrons au 1^{er} Chasseurs d'Afrique, le 11 novembre 1837, il est de nouveau cité le 28 mai 1840 comme s'étant particulièrement fait remarquer pendant l'expédition de Médéa et, le 21 juin il est nommé Lieutenant Colonel du 3^{ème} Chasseurs d'Afrique. Le 11 décembre 1840, il est muté au 4^{ème} Hussards, puis le 9 mai 1841, au 4^{ème} Chasseurs d'Afrique. Il commande alors le camp d'Erlon et est cité le 14 avril 1842 à la suite du combat du 11 livré entre Boufarik et Mered comme ayant montré en cette circonstance son courage habituel. Il se distingue encore l'année suivante à la prise de la Smala d'Abd el-Kader et le 27 mai, le duc d'Aumale établit en sa faveur une proposition spéciale pour le grade de Colonel qui lui est accordé le 6 août au **2^{ème} Chasseurs d'Afrique. Morris aura ainsi appartenu aux quatre régiments de l'arme.**



Dans son rapport à Bugeaud du 28 septembre 1843, La Moricière écrit que le colonel Morris s'était distingué dans le combat du 22 où 300 chevaux n'avaient pas hésité à attaquer une force triple en infanterie et cavalerie, maîtresse de tous les avantages du terrain. Il est alors nommé officier de la Légion d'Honneur le 14 juillet 1844, distingué par "son savoir, son esprit et son élan". Il prend une large part à la bataille d'Isly (14 avril 1844) et contribue au succès de nos armes en dispersant la nombreuse cavalerie marocaine et en s'emparant du camp ennemi dont il apporte les trophées et la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur vient le récompenser.

Nommé Maréchal de camp, le 3 novembre 1847, il doit être rappelé en France, mais proteste et demande à **rester en Algérie.** Le 4 mars 1848, il est nommé à la tête de la subdivision de Miliana. Finalement rappelé en France en octobre 1848, il est nommé à Chalons sur Saône.

A la formation du corps expéditionnaire pour les Etats romains, il devient commandant de la cavalerie le 14 mai 1849, puis de la 1^{ère} division le 10 octobre. Rentré en France en avril 1850, il est chargé d'inspections, puis promu Général de division le 22 décembre 1851, investi du commandement de la cavalerie de l'armée de Lyon, puis s'étant opposé au maréchal de Castellan, nommé membre adjoint du comité de cavalerie en 1853.

Le 22 avril 1854, il est nommé à la tête de la division de cavalerie de l'armée d'Orient (4 brigades). Il s'embarque le 26 mai et à son arrivée est chargé de la direction supérieure du camp de Gallipoli. Débarqué en Crimée, il rend un service signalé à l'armée anglaise à Balaclava en ordonnant une charge audacieuse contre une batterie d'artillerie russe qui inquiète le flanc gauche de la charge de la brigade légère. Il est alors nommé Grand Croix de

l'ordre du Bain. Il sert ensuite à Inkermann et est nommé Grand Officier de la Légion d'Honneur le 29 décembre 1854. A la réorganisation de la cavalerie en 1855, il prend le commandement de la 1ère division et des lignes de la Tchernaiia. Il charge lors de la bataille de Tratkir et prend part aux diverses opérations des vallées de la Tchernaiia, de Baidar et de Belbeck. Le 19 avril 1856, l'Empereur l'appelle au commandement de la division de cavalerie de la garde de l'armée d'Orient.

Revenu en France en juin, il conserve son commandement, qu'il occupe encore lors de la campagne d'Italie, chargeant encore à Solférino. Il quitte ce commandement en 1863 et nommé commandant de la cavalerie régulière d'Algérie. Il meurt en service en 1867.

Son tombeau à Marseille fut l'œuvre du célèbre architecte baron Frédéric Chassériau qui a été également architecte en chef de la ville d'Alger.

4/ PETITION contre l'oubli volontaire du 5 juillet à Oran, un petit rappel :

Bonjour,

Merci d'avoir signé notre pétition "A tous les citoyens du monde et aux ONG des droits de l'Homme: Qu'ils nous apportent leur soutien, en signant ".

Pouvez-vous contribuer au succès de cette pétition en demandant à vos amis de signer à leur tour? C'est très facile de la partager avec vos amis sur Facebook. [Il vous suffit de cliquer ici pour partager la pétition sur Facebook.](#)

Vous trouverez aussi ci-dessous un modèle d'e-mail que vous pouvez faire suivre à vos amis.

Merci encore. Ensemble, nous faisons changer les choses.

Collectif contre l'oubli volontaire du massacre du 5 juillet à Oran - Algérie om de l'organisation

Note à faire suivre à vos amis :

Bonjour !

Je viens de signer la pétition "A tous les citoyens du monde et aux ONG des droits de l'Homme: Qu'ils nous apportent leur soutien, en signant " sur Change.org.

C'est une cause importante. Voudriez-vous la signer à votre tour ? Voici le lien :

http://www.change.org/fr/pétitions/a-tous-les-citoyens-du-monde-et-aux-ong-des-droits-de-l-homme-qu-ils-nous-apportent-leur-soutien-en-signant-2?share_id=PtSZsafZdb&utm_campaign=signature_receipt&utm_medium=email&utm_source=share_petition

Merci !

5/ Bouteflika de nouveau au plus mal ?

Selon nos informations, un avion de la présidence algérienne a atterri aujourd'hui à Roissy. Des rumeurs l'annoncent dans une clinique à Genève....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.lepoint.fr/monde/bouteflika-de-nouveau-au-plus-mal-27-09-2013-1736000_24.php

6/ La tolérance britannique se voile



Mais que se passe-t-il donc au royaume du multiculturalisme ? La Grande-Bretagne, qui n'a voté aucune loi sur les signes extérieurs religieux dans les écoles, qui traduit les documents administratifs dans les langues des immigrés à leur demande, qui se vante de sa tolérance, a vécu mi-septembre un débat révélateur. Plusieurs personnalités politiques, dont un secrétaire d'Etat, ont publiquement envisagé l'interdiction du niqab.

Légiférer sur le voile intégral, qui ne laisse voir que les yeux, était encore inimaginable voilà quelques années. Quand la France a passé sa loi sur le foulard à l'école en 2004, et celle sur le niqab en 2011, la réaction générale outre Manche a été la consternation. Interdire par la loi des signes religieux, aussi opposés soient-ils aux principes de tolérance et d'égalité, était jugé contraire aux libertés fondamentales. Le débat serait-il en train de changer ? "Nous devenons un peu plus français dans notre modèle d'intégration", estime David Goodhart, du think tank de gauche Demos.

8 000 SIGNATURES EN 48 HEURES.....

Cliquez SVP, sur ce lien, pour lire la suite : http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/09/26/la-tolerance-britannique-se-voile_3485504_3224.html

7/ Les jeunes des quartiers prioritaires bien occupés pendant tout l'été (Source de Mr Gastaldi)

Un an après les émeutes d'Amiens-Nord, de gros moyens ont été engagés pour proposer des activités aux jeunes des quartiers sensibles en juillet et août. Et l'opération s'avère payante.

Il n'était pas question que cet été soit chaud comme celui de 2012. Et par chaud, on ne s'épanche pas là sur des considérations climatiques. Un an après les émeutes d'Amiens-Nord, **la préfecture et les collectivités locales** entendaient bien occuper le terrain pour éviter un nouvel embrasement.

Un dispositif en sommeil depuis plusieurs années a été réactivé dans le but de proposer aux jeunes des quartiers prioritaires des activités pendant la période estivale. Baptisé « **Ville, vie, vacances** », il est un moyen de prévention de la délinquance. « *Le gouvernement a souhaité que nous travaillions à la tranquillité et à plus de sécurité sur Amiens-Nord* », précise le préfet de la Somme, Jean-François Cordet. « *Un **poste de sous-préfet en charge de la politique de la ville a même été créé pour cela, ce qui permet une meilleure coordination des actions publiques.*** »....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.courrier-picard.fr/region/les-jeunes-des-quartiers-prioritaires-bien-occupes-pendant-ia167b0n194460>

8/ Pétition pour le limogeage de Daniel Mermet de Là-bas si j'y suis

<http://www.enquete-debat.fr/archives/petition-pour-le-limogeage-de-daniel-mermet-de-la-bas-si-jy-suis-58945>



Suite aux révélations d'Article 11 et aux confirmations de Rue89, Enquête & Débat lance une pétition pour le limogeage de Daniel Mermet de Là-bas si j'y suis, afin de sanctionner des pratiques managériales d'un autre âge et indignes du service public de l'information, que nous payons tous par notre redevance et/ou nos impôts. Cette pétition sera remise à Jean-Luc Hees, patron de Radio France si elle dépasse les 1000 signataires.

Pour signer la pétition [cliquez ici](#).

Texte de la pétition : Depuis 2003, les pratiques managériales indignes du service public de l'information (harcèlement moral, sectarisme, travail non rémunéré) du producteur de Là-bas si j'y suis, Daniel Mermet, sont connues (article d'Acrimed) mais rien n'a jamais été fait pour y mettre un terme. A tel point que de nouvelles révélations viennent d'être faites, confirmant ce qu'on savait déjà en 2003, mais avec de nombreux journalistes ayant travaillé à Là-bas si j'y suis depuis. Le journal en ligne Article 11 a recueilli le témoignage accablant de plusieurs anciens collaborateurs de Mermet qui ont osé sonner l'alerte sur des pratiques d'un autre âge. Ce qui est d'autant plus scandaleux que cette émission, d'extrême-gauche, fustige depuis 1989 qu'elle existe les pratiques de patrons qu'elle qualifie de "voyou" et du néolibéralisme qui maltraiterait les petits employés. Selon Rue 89 qui y consacre un article, la direction de France Inter et de Radio France protège l'animateur-producteur, de peur de s'aliéner son public d'extrême-gauche. Pourtant de telles pratiques ne peuvent plus durer et c'est pourquoi, en l'absence d'action des syndicats qui protègent eux aussi Daniel Mermet, le public (qui paie la redevance) doit demander à la direction de Radio France de prendre ses responsabilités en mettant fin au contrat de Daniel Mermet, pour le remplacer par un autre producteur.

NDLR : *Daniel Mermet, né le 16 décembre 1942 aux Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), est un journaliste, écrivain et producteur de radio français principalement connu pour son émission Là-bas si j'y suis sur France Inter. Mermet est également co-fondateur d'Attac, reprenant en décembre 1997 à l'antenne de France Inter l'idée d'Ignacio Ramonet de créer ce groupe contre ce qui est présenté comme l'incurie des marchés. Personnalité engagée, se définissant lui-même comme « ethniquement rouge » mais sans être affilié à un parti politique, Daniel Mermet refuse l'étiquette de « militant », et pourtant...*

9/ Douze cas de « love intelligence » à la NSA

http://www.infosdefense.com/12-cas-de-love-intelligence-a-la-nsa-29935/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=12-cas-de-love-intelligence-a-la-nsa-29935

Des employés ont été sanctionnés pour **espionnage envers leur conjoint**.

C'est ce qui s'appelle se faire prendre la main dans le pot de confiture. D'après une lettre de l'inspection générale de la NSA, 12 cas d'utilisation **détournée des moyens** de l'Agence à des **fins personnelles** ont été relevés. On se demanderait même : C'est tout ?

Cette révélation a au moins le mérite de mettre le doigt sur un phénomène qui n'est pas nouveau bénéficiant aujourd'hui de l'aide des **hautes technologies de pointe**. Ces cas de « love intelligence » ou « Lovelnt » mettent en lumière ce dont sont capables les **employés de la NSA** pour surveiller leur **conjoint ou leur ex-conjoint**.

Certains employés avaient ainsi mis leur femme sur écoute pendant cinq ans, d'autres surveillaient les communications de leur mari pour savoir s'il était tamponné ou non par des services étrangers, d'autres surveillaient en outre la messagerie outlook de leur petite amie simplement pour « s'entraîner ». Alors que l'image de la NSA est durablement écornée par l'affaire Snowden ([lire notre enquête](#)), il ne faut pas se leurrer comme le dit le célèbre adage : Tous les coups sont permis à condition de ne pas se faire prendre.

EPILOGUE TIARET

Agriculture Algérie : nécessité de développer les périmètres irrigués du Sersou (wilayates de Tiaret et Tissemsilt)

En Algérie, l'irrigation des cultures est le premier consommateur d'eau avec moins de 5.8 milliards de m³ par an, contre environ 2.8 milliards de m³ pour l'A.E.P. Elle est aussi le principal vecteur d'expansion de la salinité dans la plupart des grandes surfaces irriguées, soutenue par la mauvaise qualité des eaux, l'aridité et un drainage insuffisant des sols et des aquifères.

En Algérie les sols agricoles sont dans leur majorité, affectés par la salinité ou susceptibles de l'être. 10 à 15% des terres irriguées sont touchées. Ces sols salés sont caractérisés en général par une conductivité électrique supérieure à 7 dS/m et un SAR qui varie de 5 à 60% de la CEC (Aubert, 1975).

La salinité générée par les rejets des eaux usées urbaines mal ou non traitées dans les barrages de Bougara et de Dahmouni, destinées principalement à l'irrigation des grands périmètres agricoles (potentiel de 4000 ha chaque barrage) du bassin Cheliff amont de Boughzoul, concoure substantiellement dans l'évolution restrictive de ces eaux pour cet objectif au risque d'en devenir une entrave majeure. *Ces périmètres sont à vocation bovin laitier moderne avec un potentiel de 7500 litres de lait par vache laitière.*

Le Sersou est caractérisé par une forte population agricole où se juxtaposent trois systèmes de production: La céréaliculture, l'élevage et un système mixte céréaliculture-élevage pastoral, ce dernier système demeure la caractéristique prépondérante pour l'ensemble du sous bassin (Sahli, 1991).

Le tissu industriel est peu développé dans la région, en effet une seule usine de textile est localisée dans le chef lieu de wilaya de Tissemsilt, par contre la wilaya de Tiaret en compte cinq unités, dont quatre au chef lieu de wilaya et une dans la commune de Sougueur, éligible pour l'implantation d'une station de raffinage.

Les rejets d'effluents urbains et industriels, mal ou non traités dans les retenues des barrages de Dahmouni et de Bougara, risquent d'affecter sérieusement leur exploitation aussi bien dans l'irrigation des grands périmètres agricole du bassin versant du Cheliff en amont de Boughzoul qu'en élevage piscicole.

En effet, l'analyse des paramètres de qualité de ces eaux pour l'irrigation, suivant deux méthodes de classifications distinctes, confirme bien une tendance de salinisation préoccupante sol particulièrement pour le barrage de Bougara où le sol est plus lourd comparativement à Dahmouni....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://saidabiida.canalblog.com/archives/2013/03/25/26735923.html>

Le Wali de Tiaret, Barrage Dahmouni, Catastrophe

Un phénomène écologique des plus intrigants pour les pisciculteurs et défenseurs de la faune aquatique relance le débat sur la protection des espèces de poissons lâchés dans les eaux du barrage Dahmouni, 15 kilomètres à l'est de Tiaret. Depuis que les agriculteurs et producteurs de la pomme de terre ont investi dans le cadre de la loi un périmètre agricole de plus de 4.000ha irrigués par les eaux du barrage, les choses ont vite tourné à l'apocalypse. En effet, la production massive de la pomme de terre, la mécanisation des sols, la distribution d'un apport hydrique de plus 19 millions de M3 et l'utilisation de moyens de pompage excessif ont provoqué un déséquilibre écologique dans le milieu aquatique, jusqu'à mettre en péril le barbot et la carpe dorée. Plusieurs centaines de barbots ont échoué ainsi sur les rives du barrage suite à une forte pollution des eaux, due essentiellement à des déversements de gasoil et huiles usagées des moteurs de pompes a-t-on appris de spécialistes investis dans la protection des espaces aquatiques. Les pêcheurs venant des wilayas limitrophes, habitués à se rendre au barrage, ont été cette fois surpris par des quantités importantes de poissons rejetés en surface sous l'effet de saturation des eaux. Les spécialistes que La voix de l'Oranie a sollicités pour connaître le phénomène ont été sans surprise, mettant l'accident dans son contexte écologique. «Les eaux devant servir à l'irrigation des cultures diverses ont été fortement polluées par des pompes excessifs et non contrôlés», dit l'un d'eux. «Les dizaines de moteurs placés en amont et en aval du barrage notamment sur la rive gauche ont

non seulement déversé du gasoil, mais ont stressé toutes les espèces de poissons se trouvant dans les eaux», poursuit-il. Et de rappeler que «les eaux ont été chargées par les huiles usagées, gasoil, engrais, pesticides et vraisemblablement de métaux lourds». Du coup, c'est l'annihilation de l'oxygène dans les eaux, ce qui aurait été des facteurs dominants dans la perturbation des conditions de vie de la faune aquatique. Devant cette situation écologique, les associations de défenses de l'environnement sont à interpeller les pouvoirs publics pour agir vite avant que toute la faune aquatique, les cultures et les eaux ne soient menacés

Cliquez sur ce lien pour voir la vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=5jyV85rK2zo>



[La ville de TIARET]

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso